

Conseil communal de Prilly

Décisions de la séance No 4-2019

du lundi 1^{er} juillet 2019

1. Opérations préliminaires : appel, ordre du jour

Appel :

Personnes présentes : 62

Excusées : 9

Retard : -

Absents : 2

Démissions : -

Future admission : -

Total : 73

Le quorum de l'art. 59 du règlement du conseil étant atteint, la séance du Conseil communal est officiellement ouverte conformément à l'art. 62 du règlement.

2. Correspondance

3. Communications du Bureau

4. Communications municipales

5. Collaborations intercommunales

6. Assermentation(s)

7. Election(s) complémentaire(s)

8. Préavis municipal N°4-2019 sollicitant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 103'400.- destiné au renouvellement du skate-park de Corminjoz.

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRILLY

- vu le préavis municipal N°4-2019,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 103'400.00 TTC destiné au renouvellement du Skatepark de Corminjoz ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante ;
3. d'amortir ce crédit sur une durée de 5 ans au maximum par la rubrique 3311.000.4400 ;
4. de faire figurer sous la rubrique 3909.000.4400 les intérêts relatifs aux dépenses découlant de ce crédit.
5. de boucler le préavis 20-2015 dès réception des dernières factures le concernant.

VOTE : C'est par 48 voix pour, 8 voix contre et 6 abstentions que les conclusions amendées du préavis municipal no 4-2019 sont acceptées.

- 9. Préavis municipal N°6-2019 sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 29'000.- pour l'étude d'avant-projet du passage en bus articulé de la ligne 33, complémentaire au crédit d'études SDOL - SDNL de CHF 35'700.- accordé par le biais du préavis N° 1-2019**

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRILLY

- vu le préavis municipal N°6-2019,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 29'000.- pour l'étude d'avant-projet du passage en bus articulé de la ligne 33, et/ou d'une augmentation de fréquence, dans le cadre des chantiers de la Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante ;
3. d'amortir cette dépense d'investissement sur une durée de 1 an à raison de CHF 29'000.- par le compte 3312.000.4200 dès l'année qui suit la fin des travaux ;

4. de comptabiliser annuellement la charge d'intérêt dans le compte 3909.000.4200 ;
5. d'autoriser la Municipalité à prendre tous les engagements imposés par le projet du présent préavis en vue de sa mise en oeuvre.

VOTE : C'est par 53 voix pour, moins 9 abstentions que les conclusions amendées du préavis no 6-2019 sont acceptées.

10. Préavis municipal no 7-2019 sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 20'500.- destiné à la mise en place d'un géoportail communal

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRILLY

- vu le préavis municipal N° 7-2019,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 20'500.- destiné à la mise en place d'un géoportail communal ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante ;
3. d'amortir cette dépense d'investissement sur une durée de 5 ans à raison de CHF 4'000.- (arrondi en millier) par le compte 3313.000.1900 dès l'année qui suit la fin des travaux ;
4. de comptabiliser annuellement la charge d'intérêt dans le compte 3909.000.1900 ;
5. d'autoriser la Municipalité à prendre tous les engagements imposés par le projet du présent préavis en vue de sa mise en oeuvre.

VOTE : C'est par 54 voix pour, moins 8 abstentions que les conclusions du préavis no 7-2019 sont acceptées.

11. Motions, postulats et interpellations

12. Questions et divers

13. Contre-appel

La séance est levée (heure) : 22h06